



COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL JEUNE
SAMEDI 03 DECEMBRE 2016

| | |
|------------------------------|----|
| Nb d'élus du CMJ en exercice | 10 |
| Nb d'élus du CMJ présents | 8 |

Présents : Pacôme AUMEUNIER, Amélie DUPOUY, Océane FORGIT, Pauline POIRIER, Goulven BONNAVAL, Benjamin DELABARRE LECOQ, Eugénie LAPORTE, Lilou ORAIN.

Absents : Malya Ana EL BAGRAOUI-CHAUMET, Alana GAURET.

Elus de la commune de Landiras : Valérie MENERET.

Egalement présents : Isabelle POIRIER, Maxime LEGLISE, Alice AURIEDE.

A 10 heures Alice AURIEDE ouvre la séance en présentant les ordres du jour.

Ordre du jour :

- Rendez-vous au collège de Podensac
- Les élections
- Les Jeunes Au Stade

Rendez-vous au collège de Podensac

Alice AURIEDE et Maxime LEGLISE commencent par féliciter les jeunes élus suite au rendez-vous avec le principal du collège qui s'est très bien passé. Monsieur Hocq est très intéressé par ce projet, le soutient, et est prêt à aider les collégiens dans leurs campagnes pour les prochaines élections.

Trois jeunes élus se sont portés volontaires pour être les porte-paroles auprès du collège pour la préparation des élections. Il s'agit de Pauline POIRIER, Océane FORGIT et Benjamin DELABARRE LE COQ.

Les Elections

Les dates des élections ont été fixées. Les élections à l'école élémentaire se dérouleront le 27 janvier sur toute la journée tandis que celle du collège auront lieu le 26 janvier entre 11h45 et 14h00.

Maxime LEGLISE leur précise que certains Landiranaïens ne sont pas au collège de Podensac, et qu'ils pourront venir voter le 26 janvier de 18h à 19h à la mairie.

Après un tour de table, sur les 10 élus, 8 souhaitent se représenter.

Les Jeunes Au Stade

Alice AURIEDE et Maxime LEGLISE leur présentent le flyer officiel créé d'après les différentes propositions faites par les élus lors de la dernière réunion.

Les inscriptions ont été lancées, sur la page facebook du CMJ, dans les cahiers des élèves, à l'école élémentaire ainsi que sur le panneau d'affichage numérique de la commune.

Certains Jeunes élus ont proposé d'aller déposer des flyers dans les différents commerces du village (boulangerie, épicerie, pizzeria, coiffeur, fleuriste, tabac, pharmacie, et à la Poste.).

Pour terminer, Alice AURIEDE aborde le sujet de la formation aux 1er secours. Maxime LEGLISE a contacté les pompiers et a eu leur accord pour l'organisation de cette formation. Prochainement, une date sera fixée pour la formation du CMJ actuel, et en suivant, une deuxième date pour les jeunes bénévoles des associations.

Enfin, Alice AURIEDE et Maxime LEGLISE leurs annoncent qu'ils sont allés déposer les bouchons d'amour au dépôt de l'association.

La séance est levée à 10h50.

